



MCH Group  
Global Live Marketing

# Rapport financier 2014



---

Bilan consolidé <sup>4</sup>

---

Compte de résultats consolidé <sup>5</sup>

---

Tableau de financement consolidé <sup>6</sup>

---

Evolution des fonds propres consolidés <sup>7</sup>

---

Annexe aux comptes consolidés <sup>9</sup>

---

Rapport de l'organe de révision <sup>31</sup>

---

Comptes annuels de MCH Group SA <sup>33</sup>

---

Bilan <sup>34</sup>

---

Compte de résultats <sup>35</sup>

---

Annexe aux comptes annuels <sup>36</sup>

---

Répartition du bénéfice <sup>37</sup>

---

Rapport de l'organe de révision <sup>38</sup>

# Bilan consolidé

		31.12.2014		31.12.2013				31.12.2014		31.12.2013	
Actifs	Détails	CHF 1 000	%	CHF 1 000	%	Passifs	Détails	CHF 1 000	%	CHF 1 000	%
Liquidités	2	153 312	–	147 045	–	Dettes pour livraisons et prestations	5	21 018	–	22 450	–
Créances pour livraisons et prestations	3	67 826	–	81 545	–	Autres dettes		4 387	–	5 064	–
Autres créances		2 404	–	8 293	–	Passifs transitoires	6	152 303	–	171 578	–
Stocks et travaux en cours	4	3 579	–	10 095	–	Provisions à court terme	10	3 040	–	15	–
Actifs transitoires	6	30 562	–	36 520	–	Emprunts à court terme auprès de tiers	19	3 248	–	52 530	–
<b>Total actifs circulants</b>		<b>257 683</b>	<b>29.4</b>	<b>283 498</b>	<b>30.5</b>	Emprunts à court terme auprès de parties liées (actionnaires)	19	2 500	–	2 500	–
Terrains, bâtiments, installations fixes	8	571 189	–	596 279	–	<b>Total capital étranger à court terme</b>		<b>186 496</b>	<b>21.3</b>	<b>254 137</b>	<b>27.3</b>
Immobilisations en cours	8	698	–	434	–	Provisions à long terme	10	6 998	–	5 172	–
Autres immobilisations corporelles	8	44 930	–	45 383	–	Emprunts à long terme auprès de tiers	19	47 819	–	56 860	–
Prêts	7	199	–	222	–	Emprunts à long terme auprès de parties liées (actionnaires)	19	255 000	–	257 500	–
Réserve de cotisations patronales	11	729	–	651	–	<b>Total capital étranger à long terme</b>		<b>309 817</b>	<b>35.3</b>	<b>319 532</b>	<b>34.4</b>
Participations	9	1 562	–	1 513	–	<b>Total capital étranger</b>		<b>496 313</b>	<b>56.6</b>	<b>573 669</b>	<b>61.7</b>
Immobilisations incorporelles	8	654	–	1 987	–	Capital social		60 066	–	60 066	–
<b>Total immobilisations</b>		<b>619 961</b>	<b>70.6</b>	<b>646 469</b>	<b>69.5</b>	Réserves issues du capital		74 310	–	74 310	–
						Réserves issues du bénéfice		246 663	–	221 411	–
						Parts minoritaires		292	–	511	–
						<b>Total fonds propres</b>		<b>381 331</b>	<b>43.4</b>	<b>356 298</b>	<b>38.3</b>
<b>Total actifs</b>		<b>877 644</b>	<b>100.0</b>	<b>929 967</b>	<b>100.0</b>	<b>Total passifs</b>		<b>877 644</b>	<b>100.0</b>	<b>929 967</b>	<b>100.0</b>

# Compte de résultats consolidé

		2014	2013
Chiffre d'affaires	Détails	CHF 1 000	CHF 1 000
Prestations de services, construction de stands		198 008	226 820
Surfaces		163 775	152 049
Entrées		12 532	12 094
Publications, Sponsoring		45 273	40 706
Raccordements		8 408	8 427
Mobilier, autres équipements		9 624	11 943
Congrès		15 061	12 752
Parking		5 694	5 532
Variation des travaux en cours		-7 313	-1 523
Autres recettes d'exploitation		4 947	5 271
Diminutions de recettes		-6 564	-1 433
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>12</b>	<b>449 445</b>	<b>472 638</b>
Charges	Détails	CHF 1 000	CHF 1 000
Personnel	13	-90 603	-89 034
Administration		-14 538	-13 478
Entretien, réparations		-13 229	-12 058
Assurances, intérêts du droit de superficie, loyers		-17 356	-16 993
Energie		-8 259	-8 568
Dépenses d'équipement, construction de stands		-111 527	-143 917
Frais d'exploitation foires/salons, congrès		-77 842	-77 924
Publicité, presse, relations publiques		-31 009	-31 158
Amortissements	8	-42 300	-39 384
<b>Total charges d'exploitation</b>		<b>-406 663</b>	<b>-432 514</b>

		2014	2013
	Détails	CHF 1 000	CHF 1 000
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>42 782</b>	<b>40 124</b>
Résultat financier net	14	-6 129	-5 121
<b>Résultat ordinaire</b>		<b>36 653</b>	<b>35 003</b>
Résultat des organisations associées	9	48	90
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>36 701</b>	<b>35 093</b>
Impôts sur les bénéfices	15	-2 895	-3 655
<b>Résultat après impôts</b>		<b>33 806</b>	<b>31 438</b>
Parts minoritaires		-1 021	-966
<b>Bénéfice consolidé</b>		<b>32 785</b>	<b>30 472</b>
EBITDA (résultat avant intérêts, impôts et amortissements)		84 913	79 971
EBIT (résultat avant intérêts et impôts)		42 613	40 587

# Tableau de financement consolidé

(Fonds liquidités)

		2014	2013			2014	2013
		CHF 1 000	CHF 1 000			CHF 1 000	CHF 1 000
Mouvements financiers sur activités d'exploitation	Détails			Mouvements financiers sur activités d'investissement	Détails		
Résultat consolidé		32 785	30 472	Décaissements pour investissements dans terrains, bâtiments et installations fixes	8	-6 831	-31 319
Résultat parts minoritaires		1 021	966	Décaissements pour investissements dans autres immobilisations	8	-11 630	-25 837
Résultat comptable généré par la cession d'immobilisations		175	-394	Décaissements pour investissements dans logiciels et valeurs incorporelles	8	-544	-1 226
Amortissements	8	41 800	38 778	Encaissements pour désinvestissements d'immobilisations	8	642	1 050
Pertes pour dépréciations	8	500	606	Remboursement de prêts	7	30	20
Diminution/augmentation du croire	3	-960	1 401	Octroi de prêts	7	-7	-62
Dissolution/constitution actifs de réserves de cotisations patronales	11	-79	1 900	Mouvements financiers sur activité d'acquisition	9	-5 043	-
Augmentation dépréciations sur contrats clients à long terme	4	997	703	<b>Mouvements financiers nets sur activités d'investissement</b>		<b>-23 383</b>	<b>-57 374</b>
Bénéfice proportionnel des organisations associées		-48	-90	Mouvements financiers sur opérations de financement	Détails	CHF 1 000	CHF 1 000
Diminution/augmentation créances pour livraisons et prestations	3	14 679	-3 971	Dividendes versés aux actionnaires		-3 003	-3 003
Diminution/augmentation autres créances		5 887	-5 133	Dividendes versés aux minoritaires		-1 078	-1 117
Diminution/augmentation stocks et travaux en cours	4	5 520	-6 021	Souscription d'emprunts	19	9	50 000
Diminution/augmentation actifs transitoires	6	5 959	-21	Remboursement d'emprunts	19	-58 342	-32 457
Diminution dettes pour livraisons et prestations	5	-1 432	-13 966	<b>Mouvements financiers nets sur opérations de financement</b>		<b>-62 414</b>	<b>13 423</b>
Diminution autres dettes		-678	-266	Différences de conversion de devises		361	-309
Diminution/augmentation passifs transitoires	6	-19 275	16 810	<b>Mouvements financiers nets</b>		<b>6 267</b>	<b>17 049</b>
Augmentation/diminution provisions	10	4 852	-465	Réserve de liquidités en début d'exercice	2	147 045	129 996
<b>Mouvements financiers nets sur activités d'exploitation</b>		<b>91 703</b>	<b>61 309</b>	Réserve de liquidités en fin d'exercice	2	153 312	147 045

# Evolution des fonds propres consolidés

L'évolution des fonds propres consolidés se présente comme suit:

CHF 1 000	Capital social	Actions propres	Réserves issues du capital	Réserves issues du bénéfice	Bénéfices non distribués	Total réserves issues du bénéfice	Parts minoritaires	Total
				Différences de conversion de devises cumulées				
Situation au 01.01.2013	60 066	0	74 310	17	194 179	194 196	709	329 281
Différences de conversion de devises	-	-	-	-254	-	-254	-47	-301
Dividendes 2012 versés en 2013	-	-	-	-	-3 003	-3 003	-1 117	-4 120
Bénéfice consolidé 2013	-	-	-	-	30 472	30 472	966	31 438
<b>Situation au 31.12.2013</b>	<b>60 066</b>	<b>0</b>	<b>74 310</b>	<b>-237</b>	<b>221 648</b>	<b>221 411</b>	<b>511</b>	<b>356 298</b>
Différences de conversion de devises	-	-	-	351	-	351	-	351
Goodwill	-	-	-	-	-4 881	-4 881	-162	-5 043
Dividendes 2013 versés en 2014	-	-	-	-	-3 003	-3 003	-1 078	-4 081
Bénéfice consolidé 2014	-	-	-	-	32 785	32 785	1 021	33 806
<b>Situation au 31.12.2014</b>	<b>60 066</b>	<b>0</b>	<b>74 310</b>	<b>114</b>	<b>246 549</b>	<b>246 663</b>	<b>292</b>	<b>381 331</b>

Pour de plus amples informations sur les fonds propres, voir Comptes individuels de la holding à partir de la page 34.

Dans les réserves issues du bénéfice sont compris 39,5 millions de CHF (année précédente: 39,4 millions de CHF) de réserves légales générales (y compris la réserve d'apport en capital) de MCH Group SA et de ses filiales qui ne peuvent actuellement pas être distribuées. Les fonds propres en cas d'activation théorique de la valeur comptable nette du goodwill à hauteur de 8,0 millions de CHF (année précédente: 31,0 millions de CHF) sont présentés dans l'annexe aux comptes consolidés, au point 16.

---

#### Capital social

Le capital social est divisé en 6 006 575 actions nominatives (année précédente: 6 006 575 actions nominatives) d'une valeur nominale de 10 CHF. Le plafond pour l'inscription au registre des actionnaires est de 5% par actionnaire. Ce plafond ne s'applique pas aux cantons de Bâle-Ville, de Bâle-Campagne et de Zurich ni à la ville de Zurich. La valeur fiscale par action est de 64,80 CHF au 31 décembre 2014 (année précédente: 59,55 CHF).



# Annexe aux comptes consolidés

---

## 1. Principes de consolidation et d'évaluation

---

### Introduction

Les présents comptes consolidés sont basés sur les comptes individuels des sociétés du groupe établis selon des directives standardisées au 31 décembre 2014 et sont présentés en francs suisses (CHF). Les comptes consolidés ont été établis conformément aux principes suivants:

---

#### 1.1. Principes de présentation des comptes et d'évaluation

Les comptes annuels consolidés de MCH Group SA ont été établis conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC) et satisfont ainsi aux directives de la Bourse suisse (SIX Swiss Exchange) dans le segment «Domestic Standard». Ils donnent une image sincère et fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du groupe (true and fair view) et sont établis en supposant la poursuite de l'activité de l'entreprise. Les comptes consolidés sont basés sur le principe d'évaluation individuelle pour les actifs et les dettes et sur des coûts d'acquisition historiques, à l'exception des instruments financiers disponibles à des fins de vente qui sont évalués aux valeurs du marché.

---

#### 1.2. Principes de consolidation

Les comptes consolidés intègrent les comptes annuels de la société MCH Group SA et de toutes ses filiales selon les règles suivantes:

- Les sociétés dont MCH Group SA détient directement ou indirectement plus de la moitié des droits de vote ou sur lesquelles MCH Group SA exerce un contrôle sont totalement intégrées au bilan. Un contrôle peut exister même si MCH Group SA détient moins de la moitié des droits de vote. Les actifs, passifs, recettes et dépenses sont incorporés à 100 %. Les éventuelles participations d'actionnaires minoritaires aux fonds propres et au bénéfice des sociétés consolidées font l'objet d'un poste spécifique dans le bilan consolidé et dans le compte de résultats consolidé.
- Les sociétés dont MCH Group SA détient directement ou indirectement entre 20 % et 49,9 % des droits de vote et sur lesquelles MCH Group SA n'exerce pas un contrôle sont intégrées au bilan consolidé selon la méthode de la mise en équivalence. Dans les comptes consolidés, la participation aux fonds propres est comptabilisée au poste «Participations». Le résultat annuel proportionnel est affecté au poste «Résultat d'organisations associées» dans le compte de résultats consolidé.
- Les sociétés dont MCH Group SA détient moins de 20 % des droits de vote figurent au bilan consolidé à leur valeur d'acquisition, déduction faite des ajustements économiquement nécessaires.

La première consolidation intervient à la date de prise de contrôle par MCH Group SA. Les valeurs comptables des participations sont éliminées par compensation avec les fonds propres à la date d'acquisition des participations conformément à la méthode anglo-saxonne prescrite par les Swiss GAAP RPC. Les frais de transaction sont enregistrés comme une dépense à la date à laquelle ils surviennent. A cette date, les actifs et les passifs de la société acquise sont évalués à leurs valeurs actuelles selon des principes uniformisés du groupe. Une différence restante après cette réévaluation entre le prix d'achat et les fonds propres de la société acquise est directement portée au débit ou au crédit des réserves issues du bénéfice sous forme de goodwill.

En cas de consolidation intégrale, 100 % des actifs, passifs, recettes et dépenses sont intégrés. Les éventuelles participations d'actionnaires minoritaires aux fonds propres et au bénéfice des sociétés consolidées font l'objet d'un poste spécifique dans le bilan consolidé et dans le compte de résultats consolidé. Les actifs et passifs internes au groupe, les dépenses et recettes provenant de transactions et relations internes au groupe ainsi que les bénéfices intermédiaires provenant de transactions internes au groupe sont éliminés.

---

#### 1.3. Conversion de devises

Les comptes annuels des sociétés consolidées en monnaie étrangère (Asian Art Fairs Limited, Hong Kong; Art Basel U.S. Corp., U.S.A.) sont convertis comme suit: actifs circulants, immobilisations et capital étranger aux cours de fin d'année (cours du jour de la clôture); fonds propres aux cours historiques. Le compte de résultats et le tableau de financement sont convertis aux cours moyens de l'année. Les différences de conversion résultantes sont imputées sur les fonds propres, sans incidence sur le résultat.

La conversion de postes qui sont tenus en devises est effectuée selon la méthode du cours du jour de la clôture. Tous les actifs et dettes sont convertis au cours du jour de clôture du bilan. Les effets des adaptations de cours des devises sont comptabilisés dans le compte de résultats. Les gains de change non réalisés sont également portés au compte de résultats.

Les transactions en devises sont (si la taxe sur la valeur ajoutée peut être déduite ou pour des opérations intersociétés) converties au cours moyen officiel de l'AFC (Administration fédérale des contributions) du mois dans lequel la transaction a eu lieu. Les autres transactions en devises peuvent aussi être converties au cours actuel.

#### 1.4. Concepts généraux de comptabilisation

Les comptes annuels sont établis sur la base de la comptabilité d'engagement. En conséquence, les effets des transactions et autres événements sont comptabilisés quand ils surviennent et non quand interviennent les flux monétaires correspondants. Cela signifie, entre autres, que les dépenses et les recettes sont comptabilisées et présentées dans la période à laquelle elles sont rattachées. Pour tous les actifs, il est contrôlé à la fin de l'année s'il existe des indices suggérant que la valeur comptable de l'actif dépasse la valeur recouvrable (dépréciation). En cas de dépréciation avérée, la valeur comptable est réduite à la valeur recouvrable, la dépréciation étant imputée au résultat de la période.

#### 1.5. Principes d'évaluation et de comptabilisation

##### Chiffre d'affaires

MCH Group réalise son chiffre d'affaires avec des foires et salons, des événements, des manifestations et des projets de construction de stands. Le chiffre d'affaires et les dépenses afférentes aux foires et salons, événements et manifestations sont inscrits dans le compte de résultats à la date à laquelle la manifestation a lieu. Le chiffre d'affaires provenant des projets de construction de stands est réalisé à la date de l'événement ou du transfert des profits et des risques de la livraison et/ou de la prestation de service à l'acheteur. Les acomptes versés par les clients ou à des fournisseurs pour des projets des exercices à venir sont inscrits dans les comptes transitoires.

##### Liquidités

Les liquidités comprennent les avoirs en caisse, en comptes postaux et en comptes bancaires ainsi que les dépôts à court terme (échéance à moins de 90 jours). Elles sont évaluées aux valeurs nominales.

##### Créances pour livraisons et prestations

Les créances sont évaluées à leurs valeurs nominales nettes, c'est-à-dire déduction faite d'éventuelles dépréciations (ducroire). La valeur des créances est corrigée d'abord individuellement et ensuite sur la base des valeurs empiriques suivantes sans tenir compte du pays d'origine:

Echéance de la facture	Correction de valeur en % du montant de la facture
> 360 jours	100 %
181 – 360 jours	50 %
91 – 180 jours	30 %
61 – 90 jours	15 %
31 – 60 jours	5 %
00 – 30 jours	2 %
Non échue	2 %

##### Stocks et travaux en cours

###### – Stocks

Les stocks sont évalués à la valeur la plus faible du coût d'acquisition ou de fabrication et de la valeur de cession nette. Les coûts de fabrication comprennent tous les coûts de matériel et de production directement imputables ainsi que les frais généraux engagés pour amener les stocks à leur emplacement actuel et pour les mettre dans leur état actuel. Si les coûts d'acquisition ou de fabrication dépassent la valeur de marché nette, il faut procéder à une correction de valeur (dépendance) à hauteur de cette différence. Cette valeur est déterminée au moyen du prix de marché actuel. Les escomptes consentis sont déduits des charges de marchandises sous forme de réductions du prix d'achat. Les acomptes versés aux fournisseurs sont affectés aux stocks (en déduction de l'état des stocks) et publiés dans les explications relatives au bilan dans l'annexe. L'évaluation ultérieure est faite selon la méthode de la moyenne (méthode de suivi des coûts).

###### – Travaux en cours

Les travaux en cours sont des contrats à long terme en rapport avec la construction de stands qui sont déterminés et évalués selon la méthode Completed Contract modifiée étant donné que les conditions pour la méthode Percentage of Completion ne sont pas remplies cumulativement. Les charges du contrat encourues pendant la durée de fabrication sont portées à l'actif en tant que travaux en cours et enregistrées comme recettes d'exploitation dans la mesure des dépenses recouvrables sans prise de bénéfice. Les pertes constatées d'avance sont portées immédiatement au compte de résultats. Les acomptes reçus sont portés au bilan sans incidence sur le résultat. Ils sont compensés avec les contrats à long terme correspondants pour lesquels l'acompte a été versé.

---

#### Autres créances et prêts

Les autres créances (y compris les dépôts à terme ayant une échéance à plus de 90 jours) et prêts sont évalués à leur valeur nominale, déduction faite d'éventuelles dépréciations.

---

#### Comptes transitoires

Les comptes transitoires sont évalués selon les principes s'appliquant respectivement aux créances et aux dettes. Les prestations externes et internes pour des foires et manifestations (à l'exception des travaux de construction de stands en cours) de l'année suivante enregistrées dans l'année de référence ainsi que les chiffres d'affaires non encore facturés de l'année de référence sont comptabilisés comme des actifs transitoires. Sont portées aux passifs transitoires les régularisations qui se composent de recettes déjà facturées pour des foires, manifestations, événements et construction de stands de l'année suivante ainsi que de factures de fournisseurs non encore reçues pour des biens ou services déjà obtenus. Les régularisations pour impôts sur les bénéfices courants sont également comptabilisées dans les passifs transitoires.

---

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif à leur valeur d'acquisition ou de fabrication et évaluées en tenant compte des amortissements linéaires réguliers et d'une éventuelle dépréciation. L'amortissement des immobilisations corporelles commence le premier jour d'utilisation. Les immobilisations en cours ne sont donc pas amorties. Au terme de la durée d'utilisation estimée, la valeur d'acquisition ou de fabrication est compensée par les amortissements cumulés, à moins que l'élément immobilisé n'ait déjà été éliminé par anticipation.

La durée d'amortissement correspond à la durée d'utilisation économique et est définie comme suit:

- Terrains: pas d'amortissement
- Bâtiments: 40 ans
- Divers investissements dans l'extension des bâtiments et installations: 10 – 20 ans
- Mobilier et équipements: 3 – 10 ans
- Véhicules: 5 – 8 ans
- Technique de sonorisation et d'éclairage: 5 – 10 ans
- Matériel informatique: 3 ans

S'il est constaté que la durée d'utilisation du bien immobilisé change en raison du progrès technique, de l'état du bien ou du marché, la valeur résiduelle du bien immobilisé est amortie sur la nouvelle durée d'utilisation résiduelle prévue.

Les contributions personnelles de nos collaborateurs à des investissements dans des immobilisations corporelles ne sont pas portées à l'actif en raison de leur nature (planifications générales). Les dépenses d'intérêts pendant une phase de construction d'une immobilisation corporelle sont portées à l'actif comme coûts d'acquisition ou de fabrication. Pour le projet «Nouveau complexe de halles de Messe Basel», jusqu'à la mise en service du bâtiment en mars 2013, il a été porté à l'actif des dépenses d'intérêts d'un montant correspondant à la moyenne des investissements réalisés dans la période de référence multiplié par le taux d'intérêt moyen valable pour le financement total.

---

#### Immobilisations incorporelles

Les actifs incorporels sont des actifs non monétaires et sans existence physique. Chez MCH Group, seuls des actifs incorporels acquis sont portés au bilan en utilisant les catégories suivantes (y compris la durée d'utilisation économique):

- foires/salons et manifestations acquis: 3 – 5 ans
- logiciels: 3 ans

Les actifs incorporels développés en interne (foires/salons, manifestations, logiciels ou autres valeurs immatérielles) ne sont pas portés à l'actif.

---

#### Dettes et emprunts

Les dettes et emprunts sont portés au passif à leur valeur nominale respective. Une dette ou un emprunt est considéré(e) comme étant à court terme si:

- il ou elle vient à échéance dans les 12 mois qui suivent la date de clôture du bilan ou
- une sortie de fonds est probable de son fait dans le cadre de l'activité opérationnelle.

Toutes les autres dettes sont à long terme.

---

#### Instruments financiers dérivés

Un instrument financier dérivé est enregistré dans le bilan quand il répond à la définition d'un actif ou d'une dette. Les instruments servant à couvrir des flux de trésorerie futurs ne sont pas portés au bilan. Tous les postes sont publiés dans l'annexe.

---

#### Engagements de prévoyance en faveur du personnel

Toutes les sociétés suisses du groupe sont affiliées à la fondation de prévoyance du groupe (Fondation de prévoyance du personnel de MCH Group), disposent de leur propre institution de prévoyance juridiquement indépendante ou d'une solution d'assurance complète LPP. Un éventuel bénéfice économique n'est pas porté à l'actif. S'il existe des réserves de cotisations patronales disponibles, elles sont enregistrées à l'actif. Les employés actifs et retraités peuvent percevoir des prestations de prévoyance ou des pensions de retraite. En ce qui concerne l'application de Swiss GAAP RPC 16 «Engagements de prévoyance», nous renvoyons à l'annexe 11.

Les employés actifs et retraités perçoivent différentes prestations de prévoyance ou pensions de retraite qui sont allouées conformément aux prescriptions légales.

---

## Provisions

Des provisions sont constituées pour couvrir tous les risques et engagements identifiables au moment de l'établissement du bilan. Les provisions sont portées au bilan quand il existe un engagement probable envers des tiers qui est imputable à un événement du passé (antérieur à la date de clôture du bilan) et que le montant de l'engagement peut être estimé. Le montant de la provision est fonction de la sortie de fonds attendue pour couvrir l'engagement, laquelle est réévaluée chaque année. Le montant de la provision est déterminé par une analyse de l'événement du passé ainsi que sur la base d'événements survenus postérieurement à la date de clôture du bilan, si ceux-ci contribuent à éclaircir la situation. Un fait générateur d'obligation postérieur à la date de clôture du bilan a une influence sur les provisions lorsqu'il est clair que l'origine de l'événement est antérieure à la date de clôture du bilan.

---

## Goodwill

Lors d'une acquisition, les actifs nets acquis sont évalués à leur valeur de marché. Le goodwill est calculé à partir des coûts d'acquisition qui sont supérieurs aux fonds propres de la société acquise. Le goodwill est directement compensé avec les fonds propres à la date de l'acquisition. Cela est permis selon les Swiss GAAP RPC à condition que les effets d'une activation théorique et d'un amortissement théorique sur les fonds propres et le goodwill soient présentés séparément dans la rubrique fonds propres et dans l'annexe. Le goodwill est théoriquement amorti sur 20 ans. S'il existe une dépréciation du goodwill, elle est présentée dans l'annexe. En raison de l'adaptation générale de la stratégie, il a fallu soumettre la durée d'utilité du goodwill à un examen. La précédente durée d'utilité de 20 ans a été réduite à 5 ans le 01.01.2014.

---

## Actions propres

Les actions propres sont évaluées aux valeurs d'acquisition. Elles sont portées comme poste négatif dans la rubrique «Fonds propres» du bilan.

---

## Impôts

Lors de l'enregistrement des répercussions fiscales actuelles et futures, il est fait une différence entre impôts sur les bénéfices courants et impôts sur les bénéfices différés. Les impôts sur les bénéfices courants sont calculés conformément aux prescriptions relatives à la détermination du bénéfice imposable et enregistrés comme dépense. Les impôts différés sont comptabilisés dans les passifs transitoires. Les impôts différés proviennent des différences d'évaluation entre les valeurs consolidées et les valeurs fiscalement déterminantes et sont déterminés en conséquence. La détermination annuelle des impôts différés est basée sur une approche orientée bilan et tient compte en principe de toutes les répercussions fiscales futures. Les impôts sur les bénéfices différés sont calculés sur la base du taux d'imposition escompté applicable à l'objet fiscal considéré. Les impôts différés sont présentés dans les provisions à long terme. Les créances fiscales différées pour des pertes fiscales reportées ne sont activées que s'il est considéré comme probable que suffisamment de bénéfices imposables seront réalisés dans le futur pour compenser les pertes fiscales reportées.

---

## Modifications de la continuité

### Réorganisations

Dans le cadre de l'affectation des recettes d'exploitation par divisions, une réorganisation a eu lieu entre les divisions Exhibitions et Venues. En particulier, les recettes du parking, des locations externes ainsi que du facility management de la tour de la Foire sur le site de Bâle sont désormais affectées à la division Venues. Le montant correspondant a donc été reclassifié également pour l'exercice précédent.

### Durée d'amortissement du goodwill

En raison d'une adaptation générale de la stratégie, il a fallu soumettre la durée d'utilité du goodwill à un examen qui a abouti à une réduction de la durée d'utilité précédente de 20 ans à 5 ans au 1er janvier 2014.

---

## Subventions

Dans le cadre du projet «Nouveau complexe de halles de Messe Basel», différentes subventions (entre autres contributions d'investissement à fonds perdus) ont été accordées par les pouvoirs publics (cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne et Zurich ainsi que ville de Zurich). Les immobilisations corporelles à l'actif sont créditées du montant de subvention correspondant. Au cours de l'exercice 2012, MCH Foire Suisse (Bâle) SA a obtenu du canton de Bâle-Ville un prêt garanti par hypothèque, non remboursable, d'un montant de 50 millions de CHF comme contribution au financement à fonds perdu, sur une durée de 20 ans et assorti de l'obligation de poursuivre l'exploitation du Congress Center Basel (CCB) pendant 20 ans, qui se réduit chaque année (pour la première fois dans l'exercice 2013) d'un montant de 2,5 millions de CHF.

## 2. Liquidités

	31.12.2014 CHF 1 000	31.12.2013 CHF 1 000
Caisse, Poste	54 150	51 598
Banque	96 126	92 415
Dépôts à terme	3 036	3 032
<b>Total liquidités</b>	<b>153 312</b>	<b>147 045</b>

## 3. Créances pour livraisons et prestations

	31.12.2014 CHF 1 000	31.12.2013 CHF 1 000
Créances pour livraisons et prestations sur tiers	70 307	84 986
Ducroire	-2 481	-3 441
<b>Total créances pour livraisons et prestations</b>	<b>67 826</b>	<b>81 545</b>

### Structure d'échéance

	31.12.2014 CHF 1 000	31.12.2013 CHF 1 000
Non exigibles	35 960	30 323
Exigibles à moins de 60 jours	12 111	30 484
Exigibles à plus de 60 jours	22 236	24 179
<b>Total créances pour livraisons et prestations sur tiers</b>	<b>70 307</b>	<b>84 986</b>

## 4. Stocks et travaux en cours

	31.12.2014 CHF 1 000	31.12.2013 CHF 1 000
Stocks	281	296
Réajustements stocks	-	-
Contrats clients à long terme	4 998	12 086
Réajustements contrats clients à long terme	-1 700	-703
Acomptes reçus sur contrats clients à long terme	-	-1 584
<b>Total stocks et travaux en cours</b>	<b>3 579</b>	<b>10 095</b>

## 5. Dettes pour livraisons et prestations

	31.12.2014 CHF 1 000	31.12.2013 CHF 1 000
Dettes pour livraisons et prestations sur tiers	21 018	22 450
<b>Total dettes pour livraisons et prestations</b>	<b>21 018</b>	<b>22 450</b>

Le montant des actifs et passifs transitoires dépend surtout du cycle des foires et salons. Au 31 décembre 2014, il s'agit essentiellement des foires et salons suivants de 2015: BASELWORLD, muba, GiardinaZÜRICH et SWISS-MOTO. Des prestations propres de 8,8 millions de CHF (année précédente: 8,4 millions de CHF) pour des foires/salons et manifestations ont été comptabilisées dans les actifs transitoires.

## 6. Actifs et passifs transitoires

Structure des actifs transitoires	31.12.2014 CHF 1 000	31.12.2013 CHF 1 000
Foires/salons et manifestations	22 391	29 149
Chiffres d'affaires non encore facturés pour construction de stands	3 111	3 046
Loyers payés d'avance	665	567
Divers	4 395	3 758
<b>Total actifs transitoires</b>	<b>30 562</b>	<b>36 520</b>

Structure des passifs transitoires	31.12.2014 CHF 1 000	31.12.2013 CHF 1 000
Prestations facturées en avance pour foires/salons, manifestations et construction de stands	124 459	143 628
Contrats clients à long terme	-782	-7
Acomptes sur contrats clients à long terme	3 387	1 305
Personnel	12 715	12 700
Régularisation pour impôts courants	2 209	3 456
Divers	10 315	10 496
<b>Total passifs transitoires</b>	<b>152 303</b>	<b>171 578</b>

## 7. Prêts

	31.12.2014 CHF 1 000	31.12.2013 CHF 1 000
Prêts accordés à des parties liées	–	–
Autres prêts	199	222
<b>Total prêts</b>	<b>199</b>	<b>222</b>

## 8. Immobilisations corporelles et incorporelles

Tableaux des immobilisations CHF 1 000	Terrains	Bâtiments et installations	Immobilisations en cours	Mobilier, véhicules, matériel informatique, technique de sonori- sation et d'éclairage	Logiciels et autres immobilisations incorporelles	Total
Valeurs d'acquisition au 1.1.2013	10 650	511 232	353 236	88 945	5 993	970 056
Valeurs amorties <sup>1)</sup>	-	-12 559	-	-6 832	-	-19 391
+Entrées	-	11 780	19 538	25 837	1 226	58 381
Reclassifications	-	361 322	-372 340	11 018	-	-
- Sorties	-	-	-	-656	-	-656
<b>Valeurs d'acquisition au 31.12.2013</b>	<b>10 650</b>	<b>871 775</b>	<b>434</b>	<b>118 312</b>	<b>7 219</b>	<b>1 008 390</b>
Amortissements cumulés au 1.1.2013	-	-268 424	-	-69 493	-3 898	-341 815
+Sorties d'amortissements <sup>1)</sup>	-	12 559	-	6 832	-	19 391
- Amortissements exercice 2013	-	-27 781	-	-10 062	-934	-38 777
- Dépréciations	-	-	-	-206	-400	-606
- Subvention	-	-2 500	-	-	-	-2 500
Total amortissements cumulés au 31.12.2013	-	-286 146	-	-72 929	-5 232	-364 307
<b>Valeur comptable nette au 31.12.2013</b>	<b>10 650</b>	<b>585 629</b>	<b>434</b>	<b>45 383</b>	<b>1 987</b>	<b>644 083</b>
Valeurs d'acquisition au 1.1.2014	10 650	871 775	434	118 312	7 219	1 008 390
Valeurs amorties <sup>1)</sup>	-	-12 245	-	-4 492	-181	-16 918
+Entrées	-	6 567	264	11 630	544	19 005
Reclassifications	-	-	-	931	-931	-
- Sorties	-	-	-	-747	-70	-817
<b>Valeurs d'acquisition au 31.12.2014</b>	<b>10 650</b>	<b>866 097</b>	<b>698</b>	<b>125 634</b>	<b>6 581</b>	<b>1 009 660</b>
Amortissements cumulés au 1.1.2014	-	-286 146	-	-72 929	-5 232	-364 307
+Sorties d'amortissements <sup>1)</sup>	-	12 245	-	4 492	181	16 918
- Amortissements exercice 2014	-	-29 157	-	-11 767	-876	-41 800
- Dépréciations	-	-	-	-500	-	-500
- Subvention	-	-2 500	-	-	-	-2 500
Total amortissements cumulés au 31.12.2014	-	-305 558	-	-80 704	-5 927	-392 189
<b>Valeur comptable nette au 31.12.2014</b>	<b>10 650</b>	<b>560 539</b>	<b>698</b>	<b>44 930</b>	<b>654</b>	<b>617 471</b>

1) Au terme de la durée d'amortissement, la valeur d'acquisition ou de fabrication est compensée avec les amortissements cumulés.

Les hypothèques en cours du groupe sur le site de Zurich s'élèvent à 32,5 millions de CHF (année précédente: 32,5 millions de CHF), sur le site de Bâle à 45,0 millions de CHF (année précédente: 47,5 millions de CHF) et chez Winkler Multi Media Events AG à 0,0 million de CHF (année précédente: 5,5 millions de CHF). Les valeurs comptables correspondantes des bâtiments grevés d'une hypothèque sur le site de Zurich s'élèvent à 53,7 millions de CHF (année précédente: 56,1 millions de CHF), sur le site de Bâle à 25,3 millions de CHF (année précédente: 26,8 millions de CHF) et chez Winkler Multi Media Events AG à 0,0 million de CHF (année précédente: 6,9 millions de CHF).

Conformément à l'arrêté du Grand Conseil du 12 mars 2008 concernant le concept de financement du nouveau complexe de halles de Messe Basel (anciennement Centre de foires Bâle 2012), en garantie du prêt hypothécaire non remboursable de 50 millions de CHF que MCH Foire Suisse (Bâle) SA a obtenu comme contribution au financement (à fonds perdu), une cédule hypothécaire nominative du même montant a été constituée aux dépens des deux bâtiments du Congress Center Basel et du Musical Theater Basel.

Le montant total des frais financiers portés à l'actif est de 0,9 million de CHF dans l'exercice 2013. Celui-ci a été calculé avec un taux d'intérêt de 2,7%.

Les autres immobilisations incorporelles incluent des droits de marque sur un salon d'une valeur comptable nette de 92 KCHF (année précédente: 184 KCHF). En raison d'une moindre utilisation des installations techniques dans le secteur Event Services, une dépréciation a été constatée sur les autres immobilisations corporelles dans l'exercice 2014.

Amortissements	31.12.2014 CHF 1 000	31.12.2013 CHF 1 000
Amortissements réguliers bâtiments et installations fixes	29 157	27 781
Amortissements réguliers autres immobilisations	11 767	10 062
Amortissements exceptionnels autres immobilisations corporelles	500	206
<b>Total amortissements immobilisations</b>	<b>41 424</b>	<b>38 049</b>
Amortissements réguliers biens incorporels	876	934
Amortissements exceptionnels biens incorporels	–	400
<b>Total amortissements biens incorporels</b>	<b>876</b>	<b>1 334</b>
<b>Total amortissements</b>	<b>42 300</b>	<b>39 383</b>
<b>Valeurs pour l'assurance incendie</b>	<b>31.12.2014 CHF 1 000</b>	<b>31.12.2013 CHF 1 000</b>
Bâtiments, installations fixes	1 194 079	1 200 252
Autres immobilisations	247 620	231 003

- A Société détenue directement par MCH Group SA
- B Société détenue par MCH Foire Suisse (Bâle) SA
- C Société détenue par MCH Foire Suisse (Zurich) SA
- D Société détenue par Expomobilia AG
- E Société détenue par Rufener Events Ltd
- F Société détenue par MCH Beaulieu Lausanne SA
- G La société UAI Holding AG, qui est détenue à 100% par MCH Foire Suisse (Bâle) SA détient 60% d'Exhibit & More AG. Les 40% restants d'Exhibit & More AG sont détenus directement par MCH Foire Suisse (Bâle) SA.

1) La société Design Miami Basel AG est contrôlée par MCH Foire Suisse (Bâle) SA.



## 9. Participations

Participations dans filiales	Siège	Objet		Capital social au 31.12.2014 en 1 000	Participation au 31.12.2014 en %	Capital social au 31.12.2013 en 1 000	Participation au 31.12.2013 en %
MCH Foire Suisse (Bâle) SA	Bâle	Foires/salons et congrès	A	CHF 40 000	100.0	CHF 40 000	100.0
MCH Foire Suisse (Zurich) SA	Zurich	Foires/salons et congrès	A	CHF 13 720	100.0	CHF 13 720	100.0
MCH Beaulieu Lausanne SA	Lausanne	Foires/salons et congrès	A	CHF 100	100.0	CHF 100	100.0
Winkler Multi Media Events AG	Wohlen	Technique événementielle	A	CHF 100	100.0	CHF 100	100.0
Expomobilia AG	Effretikon	Construction de stands	A	CHF 300	100.0	CHF 300	100.0
Techno Fot AG	Effretikon	Impression numérique	D	CHF 400	100.0	CHF 400	100.0
Rufener Events Ltd	Zurich	Management Événementiel	A	CHF 100	100.0	CHF 100	100.0
Oceansalt LLC	Zurich	Design	E	CHF 20	100.0	CHF 20	100.0
Art, Kunstmesse AG, in Basel	Bâle	Société de protection du nom	B	CHF 50	100.0	CHF 50	100.0
Swisstech Fachmesse AG	Bâle	Société de protection du nom	B	CHF 50	100.0	CHF 50	100.0
Natura, Internationale Fachmesse und Kongresse AG	Bâle	Société de protection du nom	B	CHF 50	100.0	CHF 50	100.0
Ineltec Fachmesse AG	Bâle	Société de protection du nom	B	CHF 50	100.0	CHF 50	100.0
Igeho, Internationale Fachmesse AG	Bâle	Société de protection du nom	B	CHF 50	100.0	CHF 50	100.0
Swissdata, Fachmesse für Datenverarbeitung AG	Bâle	Société de protection du nom	B	CHF 50	100.0	CHF 50	100.0
Orbit Fachmessen AG	Bâle	Société de protection du nom	B	CHF 100	100.0	CHF 100	100.0
Esthetica SA	Lausanne	Société de protection du nom	F	CHF 100	100.0	CHF 100	100.0
Exhibit & More AG	Fällanden	Foires/salons	G	CHF 50	100.0	CHF 50	100.0
UAI Holding AG	Fällanden	Sub-holding	B	CHF 100	100.0	CHF 100	100.0
Design Miami Basel AG <sup>1)</sup>	Bâle	Foires/salons	B	CHF 500	50.0	CHF 500	50.0
Art Basel U.S. Corp.	Miami	Foires/salons	B	USD 100	100.0	USD 100	100.0
Asian Art Fairs Ltd.	Hong Kong	Foires/salons	B	HKD 1	100.0	HKD 1	60.0
Participations dans sociétés associées	Siège	Objet		Capital social au 31.12.2014 en 1 000	Participation au 31.12.2014 en %	Capital social au 31.12.2013 en 1 000	Participation au 31.12.2013 en %
Parkhaus Messe Zürich AG	Zurich	Services de stationnement	C	CHF 5 000	20.0	CHF 5 000	20.0
Participations minoritaires	Siège	Objet		Capital social au 31.12.2014 en 1 000	Participation au 31.12.2014 en %	Capital social au 31.12.2013 en 1 000	Participation au 31.12.2013 en %
Design Miami II LLC	Miami, USA	Foires/salons	B	USD 430	10.0	USD 430	10.0

La valeur comptable des participations consolidées selon la méthode de la mise en équivalence se compose comme suit:

Structure	31.12.2014 CHF 1 000	31.12.2013 CHF 1 000
Parkhaus Messe Zürich AG	1 562	1 513
<b>Total</b>	<b>1 562</b>	<b>1 513</b>

#### Modifications du périmètre de consolidation

Au cours de l'exercice 2013, MCH Foire Suisse (Bâle) SA a créé Art Basel U.S. Corp., une nouvelle filiale qui organise Art Basel à Miami Beach qui a lieu depuis 2002 à Miami Beach.

MCH Foire Suisse (Bâle) SA a acquis au 1er juillet 2011 (Signing et Closing) une participation majoritaire de 60 % dans Asian Art Fairs Ltd., Hong Kong (AAF) et pris à la même date le contrôle de la société. La première consolidation a eu lieu par conséquent également à cette date. L'option d'acquisition des 40 % restants des actions en 2014 a été exercée le 1er juillet 2014. AAF organise la foire d'art annuelle Art Basel à Hong Kong et complète le portefeuille de foires d'art de MCH Group dans la région Asie – Pacifique.

## 10. Provisions

CHF 1 000	Stock au 1.1.2013	Constitution	Utilisation	Dissolution	Modifications du périmètre de consolidation et reclassifications	Stock au 31.12.2013
Remise en état parkings	800	–	–	–	–	800
Fonds de rénovation Theater 11	1 363	266	–	–	–	1 629
Provisions diverses	161	222	-50	-111	–	222
Provision pour impôts différés (cf. point 15)	3 328	–	–	-792	–	2 536
<b>Total provisions</b>	<b>5 652</b>	<b>488</b>	<b>-50</b>	<b>-903</b>	<b>0</b>	<b>5 187</b>
dont provisions à court terme	161	15	-50	-11	-100	15
dont provisions à long terme	5 491	473	–	-892	100	5 172
CHF 1 000	Stock au 1.1.2014	Constitution	Utilisation	Dissolution	Modifications du périmètre de consolidation et reclassifications	Stock au 31.12.2014
Remise en état parkings	800	–	–	–	–	800
Fonds de rénovation Theater 11	1 629	208	–	–	–	1 837
Restructuration	–	3 000	–	–	–	3 000
Provisions diverses	222	2 240	-15	–	–	2 447
Provision pour impôts différés (cf. point 15)	2 536	202	–	-784	–	1 954
<b>Total provisions</b>	<b>5 187</b>	<b>5 650</b>	<b>15</b>	<b>-784</b>	<b>0</b>	<b>10 038</b>
dont provisions à court terme	15	3 040	15	–	–	3 040
dont provisions à long terme	5 172	2 610	–	-784	–	6 998

Un montant de 0,8 million de CHF (année précédente: 0,8 million de CHF) est prévu pour des engagements contractuels pour les travaux de rénovation des parkings à usage des foires sur le site de Zurich. La provision relative au fonds de rénovation du Theater 11 est alimentée chaque année à hauteur de 200 KCHF augmentés du taux d'inflation. Ce fonds sert à financer les travaux d'entretien du Theater 11. Cette obligation résulte des accords avec le cédant du droit de superficie, selon lesquels les fonds restants du fonds de rénovation lui reviendront au retour du droit de superficie. Les coûts de restructuration d'un montant de 3,0 millions de CHF dans une filiale des divisions Exhibitions/Venues contiennent les coûts à prévoir pour le plan social. Un montant de 0,8 million de CHF a en outre été provisionné pour deux sinistres à l'occasion d'une manifestation. Une provision d'un montant de 1,4 millions de CHF a été constituée pour des pénalités au cas où des stands ne pourraient pas être mis en service à temps.

## 11. Institutions de prévoyance en faveur du personnel

Réserve de cotisations patronales (AGBR)	Valeur nominale	Renonciation à l'utilisation	Bilan	Constitution	Utilisation	Rémunération	Modification du périmètres de consolidation	Bilan	Résultat AGBR dans les charges de personnel	
CHF 1 000	31.12.2013	31.12.2013	31.12.2013	2013	2013	2013	2013	31.12.2012	2013	2012
Institution de prévoyance	651	–	651	–	1 900	–	–	2 551	1 900	8 355
<b>Total</b>	<b>651</b>	<b>–</b>	<b>651</b>	<b>–</b>	<b>1 900</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>2 551</b>	<b>1 900</b>	<b>8 355</b>

  

Bénéfice économique et charges de prévoyance	Excédent/insuffisance de couverture	Bénéfice économique de MCH Group	Variation par rapport à l'année précédente	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
CHF 1 000	31.12.2013	31.12.2013	31.12.2012	2013	2013	2013
Plans de prévoyance avec excédent	26 530	–	–	–	6 495	6 495
Plans de prévoyance avec insuffisance de couverture	–	–	–	–	–	580
<b>Total</b>	<b>26 530</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>6 495</b>	<b>6 495</b>

La Fondation de prévoyance du personnel de MCH Group (désignée ci-après par caisse de pension) est indépendante du groupe. Elle est financée essentiellement par les cotisations salariales et patronales. L'adhésion à la caisse de pension est obligatoire pour les collaborateurs de MCH Group SA, de MCH Foire Suisse (Bâle) SA, de MCH Foire Suisse (Zurich) SA, d'Expomobilia AG, de Techno Fot AG, de Rufener Events Ltd ainsi que de Winkler Multi Media Events AG sous contrat de travail à durée indéterminée. Elle ouvre droit à des prestations en cas de départ à la retraite, d'incapacité de travail, de décès et à d'autres prestations. La caisse de pension repose depuis le 1er janvier 2012 sur la primauté des cotisations.

Les sociétés affiliées versent une cotisation totale s'élevant à 150 % du montant des cotisations incombant aux membres. Les dépenses pour l'exercice 2014 se sont élevées à 5,9 millions de CHF (année précédente: 5,5 millions de CHF). Un expert dresse au moins tous les trois ans un bilan de technique actuarielle qui repose actuellement sur les bases techniques du BVG 2010 (2,9 %). Le dernier bilan de technique actuarielle a été dressé le 1er janvier 2012. Le capital de couverture est calculé chaque année. Le degré de couverture par rapport au patrimoine net de la caisse de pension au 31 décembre 2014 est de 116,5 % (année précédente: 115,0 %). Le montant total de la réserve de cotisations patronales au 31 décembre 2014 est de 0,7 million de CHF (année précédente: 0,7 million de CHF).

L'institution de prévoyance semi-autonome Caisse de pension en faveur du personnel de Beaulieu Exploitation SA repose sur la primauté des prestations et assure tous les collaborateurs sous contrat de travail à durée indéterminée. Elle ouvre droit à des prestations en cas de départ à la retraite, d'incapacité de travail, de décès et à d'autres prestations. MCH Beaulieu Lausanne SA verse, en tant que seule société affiliée, une cotisation totale s'élevant à 200 % du montant des cotisations incombant aux membres. Les dépenses pour l'exercice 2014 se sont élevées à 0,7 million de CHF (année précédente: 0,8 million de CHF). Les bases techniques LLP 2010 (3,25 %, année précédente 4,0 %) servent de fondement au calcul annuel du degré de couverture qui est de 105,0 % au 31 décembre 2014 (année précédente: 102,0 %).

Réserve de cotisations patronales (AGBR)	Valeur nominale	Renonciation à l'utilisation	Bilan	Constitution	Utilisation	Rémunération	Modification du périmètres de consolidation	Bilan	Résultat AGBR dans les charges de personnel	
CHF 1 000	31.12.2014	31.12.2014	31.12.2014	2014	2014	2014	2014	31.12.2013	2014	2013
Institution de prévoyance	729	–	–	–	–	78	–	651	–	1 900
<b>Total</b>	<b>729</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>78</b>	<b>–</b>	<b>651</b>	<b>–</b>	<b>1 900</b>
Bénéfice économique et charges de prévoyance	Excédent / insuffisance de couverture		Bénéfice économique de MCH Group		Variation par rapport à l'année précédente		Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance dans les charges de personnel		
CHF 1 000	31.12.2014	31.12.2014	31.12.2014	31.12.2013	2014		2014	2014	2014	2013
Plans de prévoyance avec excédent	35 378	–	–	–	–		6 638	6 638	6 495	–
Plans de prévoyance avec insuffisance de couverture	–	–	–	–	–		–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>35 378</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>		<b>6 638</b>	<b>6 638</b>	<b>6 495</b>	<b>–</b>

Les collaborateurs de Rufener Events Ltd étaient assurés jusqu'au 31 décembre 2013 auprès de Helvetia Schweizerische Lebensversicherungsgesellschaft AG et le personnel de Techno Fot AG également jusqu'au 31 décembre 2013 auprès de la fondation collective Vita de Zürich Versicherung.

Depuis le 1er janvier 2014, les collaborateurs de ces sociétés sont affiliés à la Fondation de prévoyance du personnel de MCH Group. Ils bénéficient du même plan de prestations que les sociétés Expomobilia AG et Winkler Multi Media Events AG. Les collaborateurs d'Exhibit & More AG sont toujours assurés auprès d'AXA-Winterthur avec une solution d'assurance complète (degré de couverture 100 %).

Il n'existait au 31 décembre 2014 aucune dette à l'égard des institutions de prévoyance (année précédente: 121 KCHF).

## 12. Recettes d'exploitation par divisions et marchés géographiques

Chiffre d'affaires par Divisions 2013 CHF 1 000	En Suisse	A l'étranger, 1) foires & salons MCH 2) clients suisses	A l'étranger, clients étrangers	Total
Division Exhibitions	291 917 <sup>4)</sup>	31 236 <sup>1)</sup>	–	323 153
Division Venues	35 879 <sup>4)</sup>	–	–	35 879
Division Event Services	96 023	9 795 <sup>2)</sup>	7 788	113 606
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>423 819</b>	<b>41 031</b>	<b>7 788</b>	<b>472 638</b>
Chiffre d'affaires par Divisions 2014 CHF 1 000	En Suisse	A l'étranger, 1) foires & salons MCH 2) clients suisses	A l'étranger, clients étrangers	Total
Division Exhibitions	295 609	36 862 <sup>1)</sup>	–	332 471
Division Venues	40 497	–	–	40 497
Division Event Services	57 630	4 276 <sup>2)</sup>	14 571	76 477
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>393 736</b>	<b>41 138</b>	<b>14 571</b>	<b>449 445</b>

3) Cours à la page 30 (20.3)

4) Réorganisation recettes d'exploitation par divisions dans l'exercice 2013

13. Personnel		
	31.12.2014	31.12.2013
Postes à temps plein	612.2	601.5

Pour les tâches de service, du personnel temporaire est également employé et affecté à l'entretien des locaux, aux caisses, au vestiaire, à l'accueil, etc.

Les dépenses de personnel dans l'exercice 2013 de 89 034 KCHF contiennent des dépenses exceptionnelles de 1 900 KCHF dues à la dissolution d'actifs des réserves de cotisations patronales. En 2013, ces dépenses exceptionnelles sont dues à la transition et au rachat par Expomobilia dans la réserve de fluctuation de valeurs de la Fondation de prévoyance du personnel de MCH Group.

## 14. Résultat financier

Produits financiers	2014 CHF 1 000	2013 CHF 1 000
Produit d'intérêts	135	217
Gains de change	1 174	1 043
<b>Total produits financiers</b>	<b>1 309</b>	<b>1 260</b>
Charges financières	2014 CHF 1 000	2013 CHF 1 000
Intérêts du capital emprunté	5 911	5 494
Pertes de change	1 056	486
Frais bancaires et de cartes de crédit	471	401
<b>Total charges financières</b>	<b>7 438</b>	<b>6 381</b>
<b>Résultat financier net</b>	<b>-6 129</b>	<b>-5 121</b>

Les intérêts du capital emprunté sont les frais de financement des emprunts d'exploitation. Dans l'exercice 2013, des intérêts du capital emprunté d'un montant de 0,9 million de CHF ont été portés à l'actif dans le cadre du projet «Nouveau complexe de halles de Messe Basel».

## 15. Impôts

	2014 CHF 1 000	2013 CHF 1 000
Impôts sur les bénéfices courants	3 477	4 447
Impôts sur les bénéfices différés	-582	-792
<b>Total impôts sur les bénéfices</b>	<b>2 895</b>	<b>3 655</b>
	2014 CHF 1 000	2013 CHF 1 000
Total pertes fiscales reportées au 01.01	13 960	11 803
Variation pertes reportées dans le bilan fiscal	-2 071	2 157
<b>Total pertes fiscales reportées au 31.12</b>	<b>11 889</b>	<b>13 960</b>

En raison d'un accord fiscal avec le canton de Bâle-Ville, les impôts sur les bénéfices sont non significatifs pour MCH Foire Suisse (Bâle) SA. Il n'existe pas d'accords fiscaux spéciaux pour les autres sociétés du groupe.

Les impôts différés sont calculés dans toutes les sociétés (sauf MCH Foire de Bâle) avec le taux d'imposition effectivement applicable de 18 à 21 %. Dans l'exercice 2014, les pertes fiscales reportées ont diminué de 2,1 millions de CHF à 11,9 millions de CHF.

Au 31 décembre 2014 et 2013, aucun avoir fiscal différé résultant de pertes fiscales reportées n'a été mis à l'actif.



Conformément aux principes de consolidation, MCH Group compense directement avec les fonds propres le goodwill acquis à la date de la première consolidation ou de l'acquisition.

Le goodwill compensé directement avec les fonds propres provient des premières consolidations de Winkler Veranstaltungstechnik AG (à partir de 2011 Winkler Multi Media Events AG), d'Expomobilia AG, d'Exhibit & More AG, de Design Miami Basel AG, de Rufener Events Ltd, d'UAI Holding AG, de MCH Beaulieu Lausanne SA et d'Asian Art Fairs Limited.

En raison d'une adaptation générale de la stratégie, il a fallu soumettre la durée d'utilité du goodwill à un examen qui a abouti à une réduction de la durée d'utilité précédente de 20 ans à 5 ans au 1er janvier 2014. La réactualisation de la durée d'utilité entraîne une augmentation de 25,7 millions de CHF des amortissements sur l'exercice 2014.

En raison des résultats insatisfaisants d'une unité d'activité dans le domaine Event Services, MCH Group a entrepris une révision de sa stratégie. Dans le cadre de cette réévaluation, une dépréciation d'actif de 0,8 million de CHF a été constatée sur le goodwill compensé avec les fonds propres.

L'activation du goodwill, sous l'hypothèse d'une période d'amortissement de 5 ans (année précédente: 20 ans), aurait produit les valeurs suivantes:

## 16. Goodwill

Publication supplémentaire en cas de goodwill imputé sur les fonds propres	2014 CHF 1 000	2013 CHF 1 000
Résultat après impôts	33 806	31 438
Amortissement théorique du goodwill	-28 022	-3 007
<b>Résultat après impôts en cas d'enregistrement du goodwill</b>	<b>5 784</b>	<b>28 431</b>
<b>Valeur d'acquisition du goodwill</b>		
Situation au 01.01	57 446	57 446
Entrées	5 043	-
<b>Situation au 31.12</b>	<b>62 489</b>	<b>57 446</b>
<b>Amortissements cumulés du goodwill</b>		
Situation au 01.01	26 435	23 428
Amortissement régulier	28 022	2 219
Dépréciation	-	788
<b>Situation au 31.12</b>	<b>54 457</b>	<b>26 435</b>
Fonds propres au 31.12	381 331	356 298
Valeur comptable nette théorique du goodwill	8 032	31 011
<b>Fonds propres au 31.12 en cas d'enregistrement du goodwill</b>	<b>389 363</b>	<b>387 309</b>

## 17. Engagements non portés au bilan

CHF 1 000	Exigibles à moins d'un an	Exigibles à 2–5 ans	Exigibles à plus de 5 ans	Total
Contrats de location locaux professionnels	8 235	30 838	15 600	54 673
Contrats de location et de maintenance informatique	83	254	–	337
Engagements de leasing véhicules	–	–	–	–
Intérêts du droit de superficie	2 139	8 558	51 676	62 373
<b>Au 31.12.2013</b>	<b>10 457</b>	<b>39 650</b>	<b>67 276</b>	<b>117 383</b>
Contrats de location locaux professionnels	8 167	26 258	9 200	43 625
Contrats de location et de maintenance informatique	83	201	–	284
Engagements de leasing véhicules	–	–	–	–
Intérêts du droit de superficie	2 139	8 558	73 284	83 981
<b>Au 31.12.2014</b>	<b>10 389</b>	<b>35 017</b>	<b>82 484</b>	<b>127 890</b>

## 18. Instruments financiers dérivés

1 000 CHF	Valeur du contrat 2014	Valeur du contrat 2013	Valeur portée au passif 2014	Valeur portée au passif 2013	Objectif de détention
Opérations à terme en devises	9 927	–	-103	–	Couverture
<b>Total instruments financiers dérivés</b>	<b>9 927</b>	<b>–</b>	<b>-103</b>	<b>–</b>	

Des opérations à terme (couverture des risques de change) ont été conclues en 2014 pour couvrir les chiffres d'affaires futurs. MCH Foire Suisse (Bâle) SA a exercé le 1er juillet 2014 le droit d'acquisition des 40 % restants de sa participation dans Asian Art Fairs Limited.

## 19. Emprunts

Au 31.12.2013	Bilan	Intérêts sur le capital	Taux d'intérêt	dont garanti par hypothèque
	CHF 1 000	CHF 1 000		CHF 1 000
Emprunts et crédits à taux fixe à court terme auprès de tiers et de banques	52 530	2 054	1.78–3.74 %	–
Emprunt garanti par hypothèque, non remboursable (à fonds perdu)	2 500	–	0.00 %	2 500
<b>Total emprunts à court terme (moins d'un an)</b>	<b>55 030</b>	<b>2 054</b>	<b>–</b>	<b>2 500</b>
Emprunts et crédits à taux fixe à long terme auprès de tiers et de banques	56 860	1 587	1.00–2.32 %	5 500
Emprunts à long terme auprès d'actionnaires (cantons BS, BL, ZH et ville de Zurich)	152 500	2 713	0.68–3.00 %	32 500
Emprunts sans intérêts auprès d'actionnaires (cantons BS, BL)	60 000	–	0.00 %	–
Emprunt hypothécaire non remboursable (à fonds perdus)	45 000	–	0.00 %	45 000
<b>Total emprunts à long terme (plus d'un an)</b>	<b>314 360</b>	<b>4 300</b>		<b>83 000</b>
<b>Total emprunts au 31.12.2013</b>	<b>369 390</b>	<b>6 354</b>		<b>85 500</b>
		dont à l'actif		
		860		
Au 31.12.2014	Bilan	Intérêts sur le capital	Taux d'intérêt	dont garanti par hypothèque
	CHF 1 000	CHF 1 000		CHF 1 000
Emprunts et crédits à taux fixe à court terme auprès de tiers et de banques	3 248	124	1.90–1.99 %	–
Emprunt garanti par hypothèque, non remboursable (à fonds perdu)	2 500	–	0.00 %	2 500
<b>Total emprunts à court terme (moins d'un an)</b>	<b>5 748</b>	<b>124</b>		<b>2 500</b>
Emprunts et crédits à taux fixe à long terme auprès de tiers et de banques	47 818	2 928	1.00–2.32 %	–
Emprunts à long terme auprès d'actionnaires (cantons BS, BL, ZH et ville de Zurich)	152 500	2 859	0.68–3.00 %	32 500
Emprunts sans intérêts auprès d'actionnaires (cantons BS, BL)	60 000	–	0.00 %	–
Emprunt hypothécaire non remboursable (à fonds perdus)	42 500	–	0.00 %	42 500
<b>Total emprunts à long terme (plus d'un an)</b>	<b>302 818</b>	<b>5 787</b>		<b>75 000</b>
<b>Total emprunts au 31.12.2014</b>	<b>308 566</b>	<b>5 911</b>		<b>77 500</b>
		dont à l'actif		
		–		

## 20. Autres informations

	Enveloppe	Dont perçu au 31.12.2014	Dont perçu au 31.12.2013	Description
Canton de Bâle-Ville	CHF 20 Mio. <sup>1)</sup>	CHF 20 Mio.	CHF 20 Mio.	Contribution d'investissement à fonds perdus Prêt sans intérêts d'une durée de 10 ans, obligation d'amortissement de CHF 3 Mio. par an de 2020 à 2029
	CHF 30 Mio. <sup>2)</sup>	CHF 30 Mio.	CHF 30 Mio.	
	CHF 85 Mio.	CHF 85 Mio.	CHF 85 Mio.	Prêt d'une durée de 4 resp. 10 ans
	CHF 50 Mio. <sup>1)3)</sup>	CHF 50 Mio.	CHF 50 Mio.	Prêt hypothécaire à fonds perdu d'une durée de 20 ans soumis à conditions
Canton de Bâle-Campagne	CHF 20 Mio. <sup>1)</sup>	CHF 20 Mio.	CHF 20 Mio.	Contribution d'investissement à fonds perdu Prêt sans intérêts d'une durée de 10 ans, obligation d'amortissement de CHF 3 Mio. par an de 2020 à 2029
	CHF 30 Mio. <sup>2)</sup>	CHF 30 Mio.	CHF 30 Mio.	
	CHF 35 Mio.	CHF 35 Mio.	CHF 35 Mio.	Prêt d'une durée de 10 ans
Canton de Zurich	CHF 20 Mio. <sup>4)</sup>	–	–	Prêt d'une durée de 10 ans
Ville de Zurich	CHF 20 Mio. <sup>4)</sup>	–	–	Prêt d'une durée de 10 ans
<b>Total</b>	<b>CHF 310 Mio.</b>	<b>CHF 270 Mio.</b>	<b>CHF 270 Mio.</b>	

1) Subventions

2) Intérêts sous forme de subventions

3) Contribution au financement, amortissement annuel de 2,5 millions de CHF à partir de 2013 sous forme de subvention

4) Le projet Nouveau complexe de halles de Messe Basel ayant pu être achevé dans le cadre du budget, il n'a pas été nécessaire de solliciter les deux prêts du canton et de la ville de Zurich.

L'endettement net (emprunts à court et long terme moins liquidités) a pu être réduit à 155,3 millions de CHF (année précédente 222,3 millions de CHF).

---

#### 20.1. Transactions avec des parties liées

En sa qualité d'organisateur de foires, salons et autres manifestations, et dans le cadre de son activité habituelle, MCH Group est appelé à entretenir de multiples relations d'affaires avec les principaux actionnaires, les cantons de Bâle-Ville, de Bâle-Campagne, de Zurich et la ville de Zurich.

Le canton de Bâle-Ville met à la disposition de MCH Foire Suisse (Bâle) SA les principaux terrains constructibles qui lui sont nécessaires en droit de superficie. Le canton et la ville de Zurich ont respectivement octroyé à MCH Foire Suisse (Zurich) SA des prêts de 16,0 millions de CHF et 16,5 millions de CHF à 2 % d'intérêts. De plus, la ville de Zurich met à la disposition de MCH Foire Suisse (Zurich) SA les terrains qui lui sont nécessaires en droit de superficie.

Dans le cadre du concept de financement du projet «Nouveau complexe de halles de Messe Basel» sur 350 millions de CHF (dont environ 40 millions de CHF provenant de l'augmentation de capital en 2011), les transactions suivantes ont été réalisées ou préparées entre MCH Foire Suisse (Bâle) SA et les pouvoirs publics: MCH Group SA garantit en tant que société mère l'exécution des contrats (contributions d'investissement et prêts affectés à un usage défini) avec les pouvoirs publics (cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Zurich ainsi que ville de Zurich) au moyen d'une garantie de paiement abstraite. Le concept de financement implique par ailleurs un versement de dividendes maximum de 5 % sur toute la durée de financement.

L'octroi des prêts sans intérêts à hauteur de 60 millions de CHF par les cantons de Bâle-Ville et Bâle-Campagne (30 millions de CHF chacun) réduit la charge des intérêts de MCH Foire Suisse (Bâle) SA de 0,8 million de CHF sur l'exercice 2014 (année précédente: 1,2 million de CHF) pour un taux de référence de 1,26 %. Ces prêts seront amortis à partir de 2020 pour un total de 6 millions de CHF chaque année (3 millions de CHF par prêt et par canton).

MCH Foire Suisse (Bâle) SA a obtenu dans l'exercice 2012, du canton de Bâle-Ville, un prêt garanti par hypothèque, non remboursable, de 50 millions de CHF en tant que contribution au financement à fonds perdus sur une durée de 20 ans, assorti de l'obligation de poursuivre l'exploitation du Congress Center Basel (CCB) pendant 20 ans et qui se réduit annuellement d'un montant de 2,5 millions de CHF. La réduction de la charge des intérêts correspondante est de 0,6 million de CHF (année précédente: 1,1 million de CHF).

---

## 20.2. Engagements éventuels

Il existe chez MCH Foire Suisse (Zurich) SA au 31.12.2014 des engagements éventuels d'un montant de 1,0 million de CHF (année précédente: 0,9 million de CHF) en relation avec le Theater 11 et la rénovation du restaurant de la foire.

Pour couvrir des engagements contractuels d'Expomobilia AG, MCH Group SA a délivré une garantie qui s'élevait à 3,0 millions de CHF au 31.12.2014 (année précédente: 3 millions de CHF). Il existe en outre des constitutions de gages en faveur de tiers sur les liquidités pour un montant de 7,3 millions de CHF.

---

## 20.3. Taux de change

Taux de change moyen annuel:	2014	2013
USD	0.92	0.93
EUR	1.21	1.23
HKD	11.80	11.95

  

Taux de change au jour de clôture du bilan:	2014	2013
USD	0.99	0.89
EUR	1.20	1.23
HKD	12.81	11.47

---

## 20.4. Gestion des risques

MCH Group dispose d'un processus opérationnel de gestion des risques. A partir d'une identification des risques effectuée une fois par an par l'Executive Board, les risques significatifs pour le groupe sont évalués quant à leur probabilité d'occurrence et leur impact. Des actions appropriées approuvées par le Conseil d'administration permettent d'éviter, de minimiser ou de transférer ces risques. Les risques supportés par le groupe lui-même sont systématiquement surveillés. La dernière évaluation des risques par le Conseil d'administration a été adoptée le 12 décembre 2014. Afin de pouvoir réagir de manière flexible à des changements dans l'environnement de risques, l'Executive Board peut passer des commandes ad hoc pour faire réaliser des analyses de risques approfondies.

---

## 20.5 Evénements postérieurs à la date de clôture du bilan

La Banque nationale suisse a annoncé le 15 janvier 2015 l'abandon immédiat du taux plancher de CHF 1,20 par euro. Cela a entraîné une baisse du cours de l'euro. La chute du cours de l'euro est un événement qui s'est produit postérieurement à la date de clôture du bilan et qui n'a donc pas d'impact sur les valeurs inscrites au bilan de la société au 31 décembre 2014. Les conséquences financières de la chute du cours pour l'exercice 2015 sont encore difficiles à évaluer de façon fiable; elles dépendent essentiellement de l'évolution future du cours de l'euro.

---

## 20.6. Approbation des comptes annuels

Le Conseil d'administration de MCH Group SA a approuvé les comptes annuels consolidés le 27 mars 2015.

# Rapport de l'organe de révision

A l'assemblée générale de  
MCH Group SA, Bâle  
Bâle, le 27 mars 2015

---

## Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de MCH Group SA comprenant le bilan consolidé, le compte de résultats consolidé, le tableau de financement consolidé, l'évolution des fonds propres consolidés et l'annexe aux comptes consolidés (pages 4 à 30), pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

---

## Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et les dispositions légales incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

---

## Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en oeuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

---

## Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

---

## Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

---

KPMG SA

Stefan Inderbinen  
Expert-réviser agréé  
(Réviser responsable)



Christoph Vonder Mühl  
Expert-réviser agréé







# Comptes annuels de MCH Group SA

# MCH Group SA

## Bilan

### Comptes individuels de la holding

Actifs	31.12.2014		31.12.2013		Passifs	31.12.2014		31.12.2013	
	CHF 1 000	%	CHF 1 000	%		CHF 1 000	%	CHF 1 000	%
Liquidités	2 505	–	2 168	–	Dettes pour livraisons et prestations	410	–	416	–
Créances pour livraisons et prestations	9	–	18	–	Dettes envers des sociétés du groupe	734	–	543	–
Créances sur des sociétés du groupe	4 136	–	4 120	–	Autres dettes	156	–	107	–
Autres créances	3	–	96	–	Emprunts à des sociétés du groupe	27 847	–	19 634	–
Actifs transitoires	521	–	1 217	–	Passifs transitoires	3 377	–	2 750	–
<b>Total actifs circulants</b>	<b>7 174</b>	<b>3.7</b>	<b>7 619</b>	<b>4.1</b>	Emprunts à court terme	–	–	–	–
Prêts à long terme à des sociétés du groupe	19 150	–	9 350	–	<b>Total capital étranger à court terme</b>	<b>32 524</b>	<b>16.6</b>	<b>23 450</b>	<b>12.6</b>
Participations	169 772	–	169 772	–	Emprunts à long terme	–	–	–	–
<b>Total immobilisations</b>	<b>188 922</b>	<b>96.3</b>	<b>179 122</b>	<b>95.9</b>	<b>Total capital étranger à long terme</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
					<b>Total capital étranger</b>	<b>32 524</b>	<b>16.6</b>	<b>23 450</b>	<b>12.6</b>
					Capital social	60 066	–	60 066	–
					Réserves légales générales	5 600	–	5 600	–
					Réserves légales issues de l'apport en capital	27 991	–	27 991	–
					Réserves spéciales	47 600	–	47 600	–
					Bénéfice reporté	19 031	–	17 781	–
					Bénéfice de l'exercice	3 284	–	4 253	–
					<b>Total fonds propres</b>	<b>163 572</b>	<b>83.4</b>	<b>163 291</b>	<b>87.4</b>
<b>Total actifs</b>	<b>196 096</b>	<b>100.0</b>	<b>186 741</b>	<b>100.0</b>	<b>Total passifs</b>	<b>196 096</b>	<b>100.0</b>	<b>186 741</b>	<b>100.0</b>

# MCH Group SA

## Compte de résultats

### Comptes individuels de la holding

	2014	2013
Chiffre d'affaires	CHF 1 000	CHF 1 000
Commission de gestion des sociétés du groupe	13 203	13 763
Prestations de services avec des tiers	73	125
Dividendes de filiales	4 686	4 686
Autres recettes d'exploitation	3	3
Diminutions de recettes	–	–
<b>Total Chiffre d'affaires</b>	<b>17 965</b>	<b>18 577</b>
Charges	CHF 1 000	CHF 1 000
Personnel	-8 655	-8 370
Administration	-3 989	-3 903
Assurances	-52	-29
Entretien, réparations	–	–
Dépenses d'équipement	-114	-406
Dépenses d'exploitation	-571	-73
Publicité, presse, relations publiques	-1 119	-1 348
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>-14 500</b>	<b>-14 129</b>
<b>Total résultat d'exploitation</b>	<b>3 465</b>	<b>4 448</b>
Produits financiers	128	93
Charges financières	-309	-279
<b>Total résultat financier</b>	<b>-181</b>	<b>-186</b>
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>3 284</b>	<b>4 262</b>
Impôts sur les bénéfices	–	-9
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>3 284</b>	<b>4 253</b>

# Annexe aux comptes annuels

---

## Participations

Voir page 17.

---

## Gestion des risques

La gestion des risques de MCH Group SA fait partie intégrante de la gestion des risques de MCH Group (voir page 48 du rapport annuel et page 30).

---

## Engagements éventuels, engagement de garantie au profit de tiers

MCH Group SA est solidairement responsable avec MCH Foire Suisse (Bâle) SA d'un crédit-cadre de 100 millions de CHF qui est employé à hauteur de 40 millions de CHF (année précédente: 90 millions de CHF) par MCH Foire Suisse (Bâle) SA.

Pour couvrir des engagements contractuels d'Expomobilia AG, MCH Group SA a délivré une garantie qui s'élevait à 3,0 millions de CHF au 31.12.2014 (année précédente: 3 millions de CHF).

---

## Événements postérieurs à la date de clôture du bilan

La Banque nationale suisse a annoncé le 15 janvier 2015 l'abandon immédiat du taux plancher de 1,20 CHF par euro. Cela a entraîné une baisse du cours de l'euro. La chute du cours de l'euro est un événement qui s'est produit postérieurement à la date de clôture du bilan et qui n'a donc pas d'impact sur les valeurs inscrites au bilan de la société au 31 décembre 2014. Les conséquences financières de la chute du cours pour l'exercice 2015 sont encore difficiles à évaluer de façon fiable; elles dépendent essentiellement de l'évolution future du cours de l'euro.

Principaux actionnaires		
	2014	2013
	%	%
Canton de Bâle-Ville	33.5	33.5
Canton de Bâle-Campagne	7.8	7.8
LB (Swiss) Investment AG <sup>1)</sup>	7.6	6.2
Canton de Zurich	4.0	4.0
Ville de Zurich	3.7	3.7

1) Inscrit au registre des actionnaires «Actionnaires avec droit de vote» avec 300 328 actions (5%)

Fin 2014, 3 326 détenteurs d'actions nominatives étaient inscrits au registre des actionnaires.

#### Garantie de paiement

MCH Group SA garantit en tant que société mère l'exécution des contrats (contributions d'investissement et prêts affectés à un usage défini) avec les pouvoirs publics (cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Zurich ainsi que ville de Zurich) au moyen d'une garantie de paiement abstraite. Le concept de financement implique par ailleurs un versement de dividendes maximum de 5 % sur toute la durée de financement.

Répartition du bénéfice		
	2014	2013
	CHF 1 000	CHF 1 000
Bénéfice reporté	19 031	17 781
Bénéfice de l'exercice	3 284	4 253
<b>Bénéfice disponible</b>	<b>22 315</b>	<b>22 034</b>
Dividende <sup>1)</sup>	-3 003	-3 003
Affectation à la réserve légale	–	–
<b>Report à nouveau</b>	<b>19 312</b>	<b>19 031</b>

1) Un dividende de 5,0 % de la valeur nominale de l'action sera versé, c'est-à-dire pour l'année 2014 0,50 CHF brut par action de valeur nom. 10,– CHF (année précédente: 0,50 CHF par action de valeur nom. 10,– CHF).

# Rapport de l'organe de révision

A l'assemblée générale de  
MCH Group SA, Bâle  
Bâle, le 27 mars 2015

---

## Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de MCH Group SA, comprenant le bilan, le compte de résultats ainsi que l'annexe au bilan annuel (pages 34 à 37), pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

---

## Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

---

## Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies.

Un audit inclut la mise en oeuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

---

## Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

---

## Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéficiaire au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

---

## KPMG SA

Stefan Inderbinen  
Expert-réviseur agréé  
(Réviseur responsable)



Christoph Vonder Mühl  
Expert-réviseur agréé





MCH Group SA  
4005 Bâle, Suisse  
T +41 58 200 20 20  
[info@mch-group.com](mailto:info@mch-group.com)  
[www.mch-group.com](http://www.mch-group.com)

Le rapport financier de MCH Group  
paraît en allemand, en anglais et en français.  
Seule la version allemande fait foi.